



BASSIN DE VIE DU PAYS D'ARLES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION TERRITORIALE DU 24/03/2016 A ARLES

Objectif : analyser la situation actuelle en matière de répartition des compétences climat, air, énergie, et de financements croisés, en amont de l'écriture de la CTEC.

Présents à la réunion

Prénom Nom	Collectivité
Julien BRINET	Pays d'Arles
	CA ACCM (DGA)
	CCI
Lucile LINARD	PNR de Camargue
	St Martin de Crau
Pierre VASLIN	CA Terre de Provence (CEP)
Charlotte HOFFMANN	Châteaurenard
Tatiana FAYARD et	Région PACA
	ADEME PACA
	DREAL PACA

Benchmark thématique des actions existantes

Thématique	Collectivité	Actions
Réhabiliter les bâtiments et réduire la précarité énergétique	Communes et EPCI	> Réhabilitation de bâtiments publics (exemplarité). > Elaboration et mise en œuvre de documents de programmation et de planification visant la réhabilitation thermique des logements et la lutte contre la précarité énergétique : OPAH de l'agglomération Terre de Provence et PLH de l'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.
	Territoires de projet	> Montage d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique - Pays d'Arles. > Actions d'animation pour sensibiliser à l'efficacité énergétique : Défi familles à énergie positive, kits d'économie d'énergie, etc. - Pays d'Arles et PNR des Alpilles. > Création de postes de Conseiller en Energie Partagée (CEP) - PNR des Alpilles et Pays d'Arles.
	Département	> Fond pour la mise en œuvre des PCET (coordonné avec la Région et l'ADEME). > Financement départemental de la réhabilitation des bâtiments publics sans éco conditionnalité des aides
Adapter le territoire au changement climatique	Communes et EPCI	> Contrats de canaux et contrat de nappe de la Crau (outils pour une gestion équilibrée de la ressource en eau) - Symcrau. > SYMADREM : gestion des digues (littorales et fluviales). > Renaturation des Salins (PNR Camargue et communes du littoral). > Politiques Eau / Assainissement > Schéma Directeur Eau Pluviale (St Martin de Crau).
	Territoires de projet	> Renaturation des anciens salins (PNR de Camargue + Conservatoire du littoral).
	Département	
Promouvoir le mix énergétique	Communes et EPCI	> Mise en place de projets de développement des EnR sur le patrimoine public (exemplarité) : chaudières bois, panneaux PV, etc.



Thématique	Collectivité	Actions
et développer les énergies renouvelables	Territoires de projet	> Accompagnement des projets EnR en appui aux collectivités. > Projet de création de 8 centrales photovoltaïques villageoises - Pays d'Arles. > Charte du Parc avec localisation des zones de potentiels EnR.
	Département	
Promouvoir l'économie circulaire	Communes et EPCI	
	Territoires de projet	> Actions de soutien à la mise en place d'une stratégie de développement des systèmes alimentaires territoriaux (SAT) dans le cadre de la Charte agricole du Pays - Pays d'Arles. > Actions d'animation locale pour la structuration des filières de l'économie verte : .accompagnement des filières de Valorisation des Pailles de riz et création d'un point de ventes destinés aux producteurs locaux - PNR de Camargue. . Etude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de co-compostage à la ferme - PNR des Alpilles. . Etude de faisabilité pour la mise en place d'une filière Huile Végétale Pure - Pays d'Arles.
	Département	
Gestion des déchets	Communes et EPCI	> Création et gestion de ressourceries - Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Martin-de-Crau, etc. (exemples). > Importance des syndicats avec DSP : ex MPM filière Biogaz en DSP sur un terrain du Pays d'Arles.
	Territoires de projet	
	Département	
Maîtriser l'urbanisation	Communes et EPCI	> Elaboration et mise en œuvre des documents d'urbanisme (PLU et ZAC).
	Territoires de projet	> Elaboration et mise en œuvre du SCoT.
	Département	
Mobilité	Communes et EPCI	> Projet d'embranchement ferré (rail/route/fleuve à terme) de Saint-Martin-de-Crau - CA Arles Crau Camargue Montagnette (fret).
	Territoires de projet	> Chemin des Parcs. > Pays : une étude déplacement en cours.
	Département	
Lutter contre la pollution de l'air	Communes et EPCI	> Obligation des communes sur la qualité de l'air intérieur sur le patrimoine (crèches, écoles, etc.). > Politique de stationnement des communes (Arles : limitation de la circulation dans le centre-ville + projet de contournement autoroutier). > PPA Avignon sur 3 communes de Terre de Provence + PPA 13. > Renouvellement des flottes de véhicules.
	Territoires de projet	
	Département	> PPA départemental.

Etat des lieux des enjeux :

Enjeux liés à la réhabilitation énergétique des bâtiments :

- Financement départemental très important (60 à 70%) pour les actions communales de maîtrise de l'énergie (éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments publics), avec des financements croisés ponctuels avec la Région.
- ➔ Il faudra clarifier la situation de ces financements pour la poursuite de l'effort de rénovation, *via* l'actualisation des fiches d'aide aux communes du Département par exemple.



- Pérennisation des trois postes de Conseillers en Energie Partagée (CEP) : CA Terre de Provence et PNR des Alpilles et de Camargue.
 - ➔ Vers un portage/financement à l'échelle des EPCI (logique de pertinence).
- Financement des PTRE, au-delà des 3 ans de financement ADEME / Région :
 - ➔ Questionnement sur la pérennisation de la plateforme du Pays d'Arles (financement).
 - ➔ Proposition d'un financement départemental, dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.
- Les OPAH n'ont pas pour objectif exclusif l'efficacité énergétique.

Enjeux liés à l'adaptation au changement climatique :

- Mise en place de la nouvelle compétence des communes sur la GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).
 - ➔ Nécessité de clarifier le rôle des différents acteurs (financement, gestion des données, ingénierie, etc.) : Agences de l'eau, Région (devenir du schéma SOURCE), communes et structures intercommunales (EPCI et Syndicats).

Enjeux liés à la promotion du mix énergétique et au développement des énergies renouvelables (EnR) :

- L'initiative privée à une place importante dans la réussite de cet enjeu.
- Passer de l'émergence de projets de développement des EnR (souvent portés par les territoires de projet) à des systèmes d'investissement partagés pour les pérenniser.
 - ➔ Cela pourrait passer par la création de SEM.
- Devenir des dispositifs de solidarité territoriale (qui servent aussi bien aux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique ou pour le déploiement de projets EnR en milieu rural).
 - ➔ Il paraît nécessaire de préciser / circonscrire le périmètre de ces dispositifs, qui ne doivent pas être utilisés comme une clause de compétence générale.

Enjeux liés au déploiement de l'économie circulaire :

- Faire le lien entre les enjeux du déploiement de la filière des éco-matériaux et ceux de la réhabilitation énergétique des bâtiments.
- Questions en suspens :
 - Quelle place demain pour les Pays et les PNR, qui sont aujourd'hui les principaux animateurs de ces politiques ?
 - Quel rôle pour les chambres consulaires, en articulation avec les collectivités ?

Enjeux liés à la gestion des déchets :

- Transfert de la compétence de planification des Départements vers la Région.
 - ➔ Besoin de clarification des conséquences de ce transfert sur les dispositifs de financement qui existaient jusqu'ici (exemple : soutien départemental pour l'achat des bennes, la construction d'une déchetterie, etc.).
- La question de l'ouverture gratuite des centres de tri aux industriels est posée. Cette question bloque actuellement la démarche de mutualisation à l'échelle du Pays.

Enjeux liés à la maîtrise de l'urbanisation :

- Le cadre est clair mais lourd, notamment dans l'articulation des différents plans et schémas aux différentes échelles territoriales.

Enjeux liés à la mobilité :

- Une thématique qui mobilise tous les niveaux de collectivités, un schéma départemental, de nouveaux syndicats comme celui des bornes électriques
- Développement de plateformes de mobilité à intégrer dans la réflexion



- Pérennisation (annoncée) du financement départemental pour la réalisation des pôles intermodaux ; suite au transfert de la compétence « transport interurbains » des Départements à la Région.
 - ➔ Plus largement, les financements croisés Département/Région sont aujourd'hui déterminants pour mener à bien les projets d'infrastructure et de transport en commun.

Enjeux liés à la qualité de l'air :

- Pas d'enjeu spécifique identifié.

Synthèse des enjeux et propositions par chapitre de la CTEC

Globalement, la CTEC doit clarifier le cadre d'intervention. Il faut à l'avenir éviter la multiplication des appels à projets qui déstabilisent les politiques locales. Quelle place pour les expérimentations les plus exemplaires dans la CTEC ?

Financements

Clarifier le devenir des aides départementales :

Le Département apporte un appui financier aux communes / EPCI sur de nombreux sujets, au titre des dispositifs de solidarité territoriale et de compétences spécifiques (gestion des déchets, transport interurbain, lutte contre la précarité énergétique). La réorganisation du cadre de compétence pose la question du devenir de ces aides, en particulier pour la gestion des déchets et la mobilité (transferts de compétence vers la Région) et pour les autres thématiques (disparition de la clause de compétence générale et des cofinancements avec la Région).

- ➔ Proposition 1 : clarifier le devenir des aides aux communes/EPCI dans le cadre du transfert des compétences « planification de la gestion des déchets » et « transports interurbains ».
- ➔ Proposition 2 : préciser / circonscrire le périmètre des dispositifs de solidarité territoriale en lien avec la maîtrise de l'énergie (bâtiments et éclairage public / lutte contre la précarité énergétique) et le développement de projets EnR en actualisant les fiches d'aide aux communes notamment.

Services mutualisés

Pérenniser la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique du Pays d'Arles :

La pérennisation de la plateforme, au-delà de l'aide ADEME/Région apportée au cours des trois premières années, constitue un enjeu important, questionnant l'avenir de ce service mutualisé d'accompagnement des particuliers et des entreprises dans leurs projets de rénovation énergétique.

- ➔ Proposition : aide départementale au titre de la lutte contre la précarité énergétique.

Pérenniser les postes de Conseillers en Énergie Partagée (CEP) :

L'EPCI semble être le bon échelon territorial pour pérenniser ce type de service mutualisé à l'échelle de plusieurs communes (exemple de la CA Terre de Provence).

Se pose néanmoins la question de la pérennisation de ce type de poste pour des territoires ruraux, souvent porté par des territoires de projet (exemple du PNR des Alpilles).

Ingénierie

Clarifier les modalités de mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Cette compétence obligatoire des communes / EPCI (à partir du 1^{er} janvier 2018 au plus tard) prévoit notamment le transfert de la gestion des digues aux collectivités locales. Beaucoup d'entre elles ne disposent pas de l'ingénierie en interne pour assumer cette gestion. Si la loi prévoit la possibilité d'un transfert de tout ou partie de la compétence GEMAPI à des syndicats mixtes (syndicats de rivière, EPTB, etc.), d'autres acteurs sont impliqués aujourd'hui dans sa mise en œuvre : Agence de l'eau, Départements, etc.

L'organisation des collectivités (et notamment la mutualisation de l'ingénierie) pour la mise en œuvre de cette compétence constitue un enjeu important pour l'adaptation du territoire au changement climatique (en particulier pour faire face à la hausse du niveau marin en Camargue).

- ➔ Proposition : définir un schéma d'organisation des collectivités pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.



Zoom sur la proposition issue de la loi selon trois échelles cohérentes :

1. Bloc communal : lien entre l'aménagement du territoire et la GEMAPI.
2. EPAGE / Syndicat mixte : maîtrise d'ouvrage locale à l'échelle du bassin versant.
3. EPTB : coordination et maîtrise d'ouvrage sur des projets dépassant le bassin versant.

Mettre en place des Société d'Economie Mixte pour pérenniser et généraliser les projets innovants

Les territoires de projet (et quelques EPCI) portent et animent des projets innovants et expérimentaux en matière de développement des filières EnR (exemple : centrales photovoltaïques villageoises) et de l'économie circulaire (exemple : paille de riz en Camargue, bois dans les Alpilles, circuits courts, etc.). La pérennisation et la reproduction de ces projets constitue un enjeu de taille pour mettre en œuvre la transition énergétique dans les territoires.

- Proposition : favoriser le développement de SEM pour prendre le relais des territoires de projet, à l'image de la SEM SEVE (Soleil, Eau, Vent, Energie) dans la vallée de la Durance.